

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

N° R-3867-2013 – Phase 2B

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

AFFIDAVIT

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, **CATHERINE SIMARD**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice, Tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 10^e demande réamendée relative à la phase 2 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir » (ci-après « **Demande** »), ainsi que dans les pièces déposées au soutien de cette dernière énoncées à la liste révisée des pièces datée du 4 avril 2022 (ci-après « **Pièces** »);
3. Les Pièces ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir;
4. J'atteste que les faits qui sont allégués dans la Demande et dans les Pièces sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
5. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les Pièces.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 4 avril 2022.

Catherine Simard

CATHERINE SIMARD

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi, par moyen technologique,
à Montréal, ce 4^e jour d'avril 2022

M Beauvais

Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

